

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE
ROUERGUE

Séance du 05 juin 2026

Délibération N°31

<u>Nombre de membres :</u>	
Afférents au C.M.:	15
En exercice :	14
Présents:	10

L'an deux mil vingt-six, le 05 du mois de juin à 09 Heures 00,
Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Max CAPDEBARTHES. Maire.

<u>Votes :</u>	
Nombre de pouvoirs:	3
Nombre de Suffrages exprimés:	13
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	13
Vote contre:	0

Date de convocation du Conseil Municipal 29/05/2026

Présents : M CAPDEBARTHES Max – DELCASSO Jordi – PAROBECK Catherine – CHAUCHARD Clément – BOUTON Virginie - BOU Philippe – FRAYSSE Jérôme – GONFRERE Cyril – PELLEGRINO CORTES Anne-Marie - - Mme BURIONI Johanna

Absents avec procuration : MERCADIER PETIT Sylvie - BARRES Claire - REY Alexandra M BELLAVIA Ignazio

Absent non excusé :

Secrétaire : MME BURIONI Johanna

OBJET : Délibération portant sur la demande d'aide financière d'un particulier déposée par les services du département de l'Aveyron.

Monsieur le Maire présente le dossier de demande d'aide financière envoyée par les services du département de l'Aveyron par courrier avant avril qui a déjà été exposé dans les questions diverses du précédent conseil municipal du 11 mai.

Celui-ci sollicite auprès de la commune une aide financière afin d'aider à régler la taxe foncière d'un habitant de la commune.

Au vu de la demande et de la situation de l'administré, Monsieur le Maire propose de verser la somme de 375 € au service des impôts des particuliers, soit la moitié de la somme due par l'administré, l'autre moitié étant prise en charge par le secours catholique.

Le conseil municipal après concertation, décide à l'unanimité :

- d'ADOPTER la demande d'aide financière ;
- de DONNER tout pouvoir à M. le Maire de signer tous les documents nécessaires
- de DEFINIR des critères d'attribution pour l'avenir
- de DETERMINER une fourchette allouée à ces demandes dans le budget

Fait à Sauveterre de Rouergue, le 05 juin 2026

Ainsi fait et délibéré à Sauveterre, les jours, mois et ans susdits ;

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Max CAPDEBARTHES

